

Nantes, le 27 juin 2022

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES MERCREDI 29 ET JEUDI 30 JUIN 2022

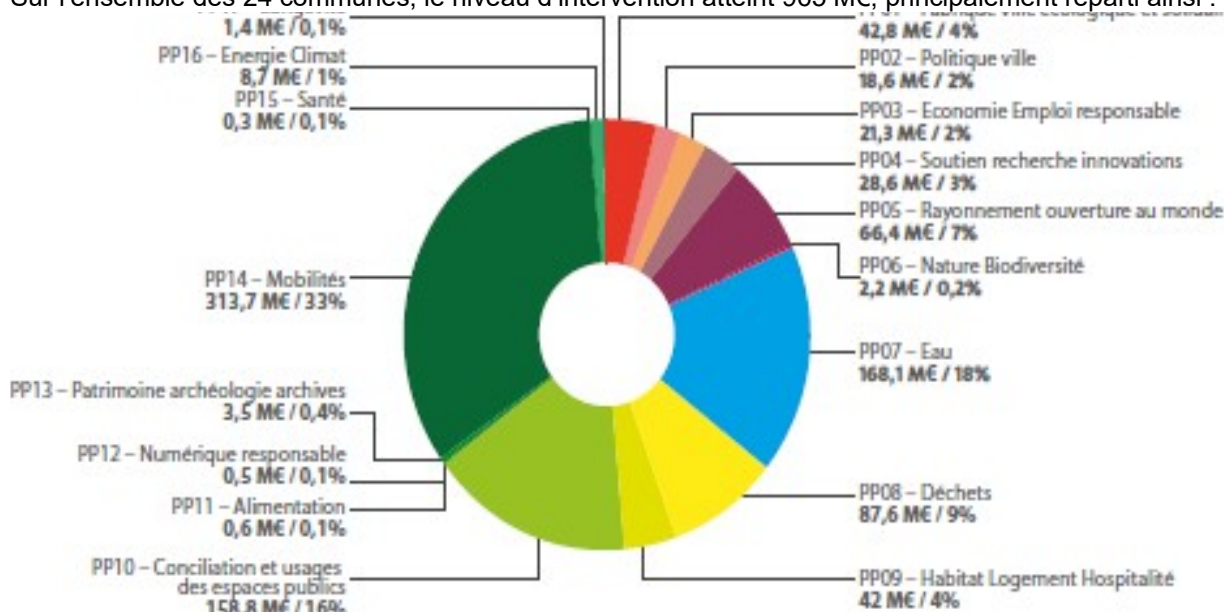
Compte administratif 2021 : un investissement fort qui illustre la stratégie du mandat

Nantes Métropole s'est dotée d'un programme d'investissement ambitieux pour le territoire, à hauteur de 3,25 milliards d'euros jusqu'en 2026, tous budgets confondus. Première année pleine du mandat, l'exercice 2021 démontre un fort niveau d'investissement à 372,3 M€, soit 557 €/habitant, et ce malgré les effets de la crise sanitaire.

Cette année confirme la capacité de la Métropole à maintenir les grands équilibres financiers tout en agissant pour offrir un service public de qualité et de proximité. Il montre la pertinence de la stratégie financière au bénéfice de la transition écologique, pour plus de proximité et de solidarité sur le territoire des 24 communes.

372,3 M€ D'INVESTISSEMENT : UN EFFORT CONSIDÉRABLE DE 557 €/HAB. CONFORME AUX ENGAGEMENTS DE LA MÉTROPOLITAIN POUR LE MANDAT

Sur l'ensemble des 24 communes, le niveau d'intervention atteint 965 M€, principalement réparti ainsi :



EXEMPLES PARMIS LES GRANDS PROJETS MÉTROPOLITAINS ET DANS LES COMMUNES

- **Transports en commun** : nouveaux tramways (26,7 M€) étude pour les nouvelles lignes de tramway (3 M€), nouveaux bus (9,5 M€), rénovation de la ligne 1 (8,3 M€), renouvellement de la vidéosurveillance embarquée des bus et tramway (2,6 M€), nouveau centre technique et d'exploitation (CETEX) à la Babinière et deuxième phase de la connexion des lignes 1 et 2 de tramway (2,6 M€), ainsi que des travaux dans les P+R (3,1 M€).
- **Mobilité plus durable** : itinéraires « La Loire à vélo » avec les aménagements du Port-à-Bois et la liaison avec Indret (1,4 M€), aménagements du « Plan vélo » et les subventions pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou vélo cargo (0,8 M€), pérennisation des aménagements vélos créés dans le cadre de l'urbanisme tactique (0,7 M€).

- **Politique de l'eau** : extension et renouvellement des canalisations d'eau potable (11,4 M€), poursuite de la modernisation de l'Usine de l'eau (9,8 M€), réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement (20,2 M€).
- **Gestion-valorisation des déchets** : renouvellement des véhicules de collecte (5,3 M€), nouvelles dotations et renouvellement des bacs roulants et des colonnes à verre (0,7 M€), renouvellement du parc de conteneurs enterrés (0,4 M€), financement de broyeurs et composteurs individuels ou collectifs (0,7 M€), réhabilitation de déchetteries communales (0,7 M€).
- **Logement** : construction de logements sociaux (7,4 M€), réhabilitation et adaptation de logements sociaux (2,5 M€), amélioration des logements privés au niveau énergétique-thermique (1,3 M€), permettre l'achat de logements à des prix abordables (0,5 M€), lutte pour la mise à l'abri par un soutien aux associations partenaires (0,2 M€).
- **Énergie et climat (8,7 M€)** le soutien à la rénovation énergétique Bâtiment Basse Consommation (4,2 M€) et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments métropolitains avec en particulier le lancement du projet sur les P+R de Vertou et de Neustrie (coût total : 1 M€).
- **Soutien à la recherche** : travaux de construction du bâtiment universitaire rue Bias (6 M€) et de la plateforme de valorisation économique et créative dans les Halles 1 & 2 (2,4 M€).
- **Exemples d'aménagements d'espaces publics dans les communes de Nantes Métropole** :
 - Basse-Goulaine : démarrage du projet d'aménagement de la rue du Hamelin (23 K€)
 - Bouaye : études pour les projets des rues Plaisance et Gagnerie (26 K€). Nouveau centre technique métropolitain (CTM) inauguré à Bouaye en septembre 2021.
 - Bouguenais : poursuite des travaux d'aménagement de la place Jean-Baptiste Say (322 K€)
 - Brains : démarrage du projet d'accessibilité du centre-bourg (14 K€)
 - Carquefou : travaux d'aménagement de l'avenue des Villages (1,343 M€), tranches 1 à 3
 - Couëron : poursuite de l'aménagement de la ZA de la Métairie (66 K€)
 - Indre : achèvement des travaux des rues Charles-Laisant et Albert-Thomas (761 K€)
 - La Chapelle-sur-Erdre : aménagement cyclable/piéton et nouveau giratoire route de Nantes (986 K€)
 - La Montagne : poursuite de l'aménagement du secteur Violin - Mairie (417 K€)
 - Le Pellerin : extension de l'éclairage public du village de la Bricolière (17 K€)
 - Les Sorinières : poursuite de l'aménagement de la rue de la Guindonnière (117 K€)
 - Mauves-sur-Loire : études liées à la phase 3 de l'aménagement du centre-ville (31 K€)
 - Orvault : travaux d'aménagement d'une voie verte rue de la Garenne, tronçon est (867 K€)
 - Rezé : poursuite de l'aménagement de la rue Emile-Blandin (155 K€)
 - Saint-Aignan-de-Grandlieu : aménagement d'une liaison douce route de la Garotterie (41 K€)
 - Saint-Herblain : démarrage des travaux d'aménagement du centre-bourg (1, 102 M€)
 - Saint-Jean-de-Boiseau : aménagement des accotements de la rue du Pellerin (29 K€)
 - Saint-Léger-les-Vignes : achèvement des travaux d'aménagement du centre-bourg (18 K€)
 - Saint-Sébastien-sur-Loire : aménagement du boulevard de l'Europe et de l'allée Lindberg (73 K€)
 - Sainte-Luce-sur-Loire : travaux d'aménagement de la rue Plessis-Charmille (345 K€)
 - Sautron : réaménagement du parking de l'espace Phélippe-Beaulieux (244 K€)
 - Thouaré-sur-Loire : aménagement de la place du centre-ville (716 K€)
 - Vertou : achèvement des travaux d'aménagement du quai de la Chaussée-des-Moines (1,957 M€)

DES FINANCES SAINES MALGRÉ LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

Après une crise sanitaire inédite en 2020 qui a entraîné une diminution forte des soldes d'épargne (- 40,3 M€), le rebond d'épargne de 2021 permet de se rapprocher des niveaux d'avant crise et de conforter la situation financière de Nantes Métropole.

En 2021, un programme d'investissement majeur a été réalisé, s'appuyant sur un niveau d'épargne satisfaisant (23,3 % d'épargne brute) et un ré-endettement progressif et mesuré. L'évolution maîtrisée des charges permet de maintenir de bons soldes d'épargne, proches de 2019 (avant crise).

- **À la fin 2021, la capacité de désendettement de la Métropole est de 4 ans.** L'encours de dette s'élève à 949,3 M€ (tous budgets) et préserve un ratio de 1 421 € par habitant (1 379 € fin 2020).
- **L'autofinancement dégagé par la Métropole** (151,7 M€ d'épargne nette) **couvre plus de 40 % des investissements réalisés en 2021.**
- **Les investissements atteignent 372,3 M€ tous budgets confondus en 2021.** Ceux-ci sont financés à près de 64 % par des ressources propres de la collectivité, limitant ainsi son recours à l'emprunt (125 M€ mobilisés en 2021 tous budgets, après 163 M€ en 2020 et 135 M€ en 2019).
- **Le niveau d'intervention sur le territoire reste très soutenu : sur 1 231 milliard d'€ en 2021, 965 M€ ont été dépensés directement en faveur des politiques publiques** pour répondre aux besoins de services publics de qualité des habitants de la métropole.

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE DE 4,2 %

En 2021, les recettes de fonctionnement atteignent 1 011 M€ (tous budgets confondus), soit +40,4 M€ (après une année 2020 à -30,6 M€). En résumé :

- Les ressources fiscales sont moins dynamiques : - 9,6 M€ (baisse de la fiscalité économique ; effet de la réforme des « impôts de production » qui réduit de moitié les valeurs locatives des établissements industriels, malgré l'effet favorable des bases de foncier bâti) ;
- La reprise du versement mobilité (+7 %), après la baisse liée à la crise sanitaire ;
- Une évolution des compensations versées par l'État en demi-teinte : baisse de 1 M€ de la DGF mais progression des compensations fiscales versées à la suite des diverses réformes fiscales ;
- Les autres recettes progressent à +7,8 % après la forte baisse de 2020 : reprise des forfaits post-stationnement, des locations de vélos Bicloo, des billetteries d'équipements culturels... Dans le même temps, il y a eu une baisse de la taxe de séjour avec le décalage d'une année des encaissements de nuitées (2020) et une baisse des droits de place et redevances d'utilisation du domaine public (la Métropole a suspendu leur facturation pour limiter l'impact de la crise sanitaire pour les commerçants et les habitants).

L'ÉVOLUTION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : +4,8 % tous budgets

La Métropole maintient un niveau d'épargne suffisant. En 2021, l'évolution des dépenses de gestion est mesurée (764,5 M€). Celles-ci comprennent des dépenses induites par la crise sanitaire (7 M€) et des subventions exceptionnelles aux budgets annexes (13,5 M€). En résumé :

- les **moyens de gestion** sont contenus : 501 M€ tous budgets ;
- sur les **dépenses de personnel** (156,8 M€), la hausse est limitée à 1,8 %, soit +2,8 M€ ;
- le **reversement aux 24 communes est un poste important (106,6 M€, soit 25 % des dépenses de fonctionnement du budget principal)**. La politique de redistribution de la Métropole envers ses communes membres reste forte, parmi les métropoles françaises les plus redistributives.

- 50 % DE TAXE FONCIÈRE PENDANT 3 ANS EN CAS DE TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS UN LOGEMENT ANTÉRIEUR À 1989

Nantes Métropole va exonérer de 50 % la part intercommunale de la taxe foncière pour tout propriétaire d'un logement construit avant 1989 et ayant réalisé des travaux pour économiser l'énergie. Cela s'appliquera à partir de janvier 2023 et l'exonération durera 3 ans. Les travaux doivent s'élever à 10 000 € et être réalisés pendant l'année précédente, ou à 15 000 € pendant les 3 années précédentes. Les travaux éligibles sont listés dans l'[article 200 quater](#) du Code général des impôts : isolation thermique des murs, remplacement des fenêtres en simple vitrage, chauffage ou eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire, au bois ou autres biomasses... Ils doivent être réalisés par une entreprise.

Cette mesure est importante pour lutter contre la précarité énergétique et agir face au réchauffement climatique. C'est à la fois une mesure sociale et de pouvoir d'achat et une mesure écologique d'accélérateur de la transition énergétique. Elle complète le dispositif « Mon projet rénov' » de Nantes Métropole qui a l'objectif de devenir un territoire « zéro passoire énergétique » avant 2035.